Les Compagnies
Loblaw
Limitée

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le deuxième trimestre de 2021[1)]

BRAMPTON, ONTARIO, Le 28 juillet 2021 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le deuxième trimestre clos le 19 juin 2021. Le Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Au cours du deuxième trimestre, Loblaw a affiché un excellent rendement financier lorsque l'on tient compte du chiffre d'affaires élevé et des coûts importants liés à la COVID enregistrés au début de la pandémie », a déclaré Galen G. Weston, Président et Président du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Nous avons continué d'offrir de la valeur et de la qualité aux Canadiens, tout en leur assurant une expérience de magasinage sécuritaire, et nous sommes bien positionnés à répondre aux besoins en constante évolution des clients alors que les restrictions sanitaires commencent à être levées. »

La demande au niveau des produits alimentaires a continué à être marquée au cours du trimestre par une tendance à la hausse en ce qui a trait aux repas pris à domicile. Pour ce qui est de ses magasins d'alimentation, Loblaw a continué à offrir une valeur supérieure grâce à son réseau inégalé de magasins et à ses services en ligne de ramassage et de livraison. Par conséquent, la société a enregistré des gains de parts de marché en volume au deuxième trimestre, poursuivant ainsi sur sa lancée au chapitre du secteur des produits alimentaires. Le secteur des pharmacies a continué de connaître de la variabilité dans le domaine des médicaments sur ordonnance ainsi qu'une diminution de la demande des clients pour des articles de valeur comme les cosmétiques offerts à l'avant du magasin, en raison des mesures de confinement. La société a enregistré une hausse du chiffre d'affaires de produits alimentaires et de commodité pendant la pandémie, ainsi qu'une baisse du chiffre d'affaires de produits de beauté et de médicaments sur ordonnance. Cette tendance semble vouloir se rééquilibrer avec la reprise des activités économiques partout au Canada. En mettant encore davantage l'accent sur ses principales activités de vente au détail, notamment en améliorant l'efficacité des promotions et le contrôle des coûts, Loblaw a encore une fois réalisé des progrès sur les plans opérationnel et financier au cours du trimestre.

Loblaw estime toujours que par l'entremise des décisions d'affaires qu'elle prend au quotidien, elle a la possibilité et la responsabilité d'avoir une incidence positive au sein des communautés qu'elle sert. Grâce à ce profond sens des responsabilités, la société est devenue un chef de file en matière de responsabilité d'entreprise capable de favoriser le changement là où ça compte pour les Canadiens. La publication du 14e Rapport annuel de la société sur la responsabilité sociale de l'entreprise (« RSE ») au deuxième trimestre marque une transition qui témoigne de sa volonté de faire état de ses actions en matière de responsabilité d'entreprise en vertu de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Le Rapport sur la RSE de 2020 renferme de nouvelles divulgations et de nouveaux objectifs qui démontrent l'engagement de la société envers la transparence, le leadership et la gestion des risques en matière d'ESG.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent reflètent l'incidence de la COVID-19.

- Les produits se sont établis à 12 491 millions de dollars, en hausse de 534 millions de dollars, ou 4,5 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2020.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 282 millions de dollars, en hausse de 514 millions de dollars, ou 4,4 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020.
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a reculé de 0,1 %.
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 9,6 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 17,2 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 3,6 %.
- Le taux de croissance moyen composé[5)] du chiffre d'affaires sur une période de deux ans s'est établi à 6,3 % et à 5,7 %, respectivement, pour le secteur de l'alimentation au détail et le secteur des pharmacies au détail.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique de la société a reculé de 0,5 % (croissance de 280 % en 2020) en raison des taux de pénétration comparatifs élevés au deuxième trimestre de 2020.
- Les coûts liés à la COVID-19 se sont chiffrés à environ 70 millions de dollars (282 millions de dollars en 2020), y compris un montant d'environ 25 millions de dollars (180 millions de dollars en 2020) lié aux primes et avantages ponctuels versés aux collègues des magasins et des centres de distribution.
- Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage[2)] du secteur Vente au détail s'est établi à 30,9 %, ce qui représente une hausse de 130 points de base en regard du deuxième trimestre de 2020.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 752 millions de dollars, en hausse de 348 millions de dollars, ou 86,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du BAIIA[2)] s'est établi à 1 371 millions de dollars, en hausse de 363 millions de dollars, ou 36 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 375 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 206 millions de dollars, ou 121,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,09 $, ce qui représente une hausse de 0,62 $, ou 131,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[2)] s'est établi à 464 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 204 millions de dollars, ou 78,5 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] s'est établi à 1,35 $, ce qui représente une hausse de 0,63 $, ou 87,5 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020. Le taux de croissance moyen composé[5)] du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire sur une période de deux ans s'est établi à 15,0 %.
- La société a racheté 4,8 millions d'actions ordinaires, à un coût de 350 millions de dollars, ainsi que 10,2 millions d'actions ordinaires, à un coût de 700 millions de dollars, depuis le début de l'exercice, aux fins d'annulation.
- Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires sera accru de 9 % et passera de 0,335 $ par action ordinaire à 0,365 $ par action ordinaire.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 258 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles[2)], à 953 millions de dollars.
- La société a élargi son programme de fidélisation en permettant aux membres du programme *PC Optimum*[MC] d'également échanger leurs points *PC Optimum*[MC] dans les stations Esso du Canada à compter du 18 janvier 2022.
- Comme il est indiqué dans le rapport sur la RSE de 2020 publié au cours du deuxième trimestre, la société a été reconnue comme l'un des employeurs les plus verts du Canada (2021) pour la deuxième année consécutive. Elle a réduit ses émissions de carbone de 30,9 %, dépassant son objectif initial pour 2030 dix ans plus tôt que prévu; elle a réduit les déchets alimentaires envoyés à la décharge de 86 %, dépassant l'objectif initial pour 2025; elle s'est approvisionnée pour environ 1 milliard de dollars en produits canadiens locaux pour la première fois; et elle s'est engagée à accroître la mixité des sexes et la diversité raciale au sein du conseil d'administration, de la direction et de la haute direction.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 19 juin 2021 et le 13 juin 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2021** **(12 semaines)**	2020[4] (12 semaines)	Variation (en $)	Variation (en %)	**2021** **(24 semaines)**	2020 (24 semaines)	Variation (en $)	Variation (en %)
Produits	**12 491 $**	11 957 $	534 $	4,5 %	**24 363 $**	23 757 $	606 $	2,6 %
Résultat d'exploitation	**752**	404	348	86,1 %	**1 369**	945	424	44,9 %
Montant ajusté du BAIIA[2]	**1 371**	1 008	363	36,0 %	**2 589**	2 173	416	19,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA[2]	**11,0 %**	8,4 %			**10,6 %**	9,1 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	**378 $**	172 $	206 $	119,8 %	**694 $**	415 $	279 $	67,2 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[i]	**375**	169	206	121,9 %	**688**	409	279	68,2 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[2]	**464**	260	204	78,5 %	**856**	609	247	40,6 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	**1,09 $**	0,47 $	0,62 $	131,9 %	**1,99 $**	1,14 $	0,85 $	74,6 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2] (en dollars)	**1,35 $**	0,72 $	0,63 $	87,5 %	**2,48 $**	1,69 $	0,79 $	46,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	**342,9**	359,5			**345,3**	360,3		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*[MC], des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

	2021 (12 semaines)				2020[4] (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 19 juin 2021 et le 13 juin 2020 (en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail**	**Services financiers**	**Éliminations[1]**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Éliminations[1]	Total
Produits	**12 282 $**	**272 $**	**(63) $**	**12 491 $**	11 768 $	233 $	(44) $	11 957 $
Montant ajusté de la marge brute[2]	3 793 $	231 $	(63) $	3 961 $	3 484 $	211 $	(44) $	3 651 $
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage[2]	30,9 %	s. o.	— %	31,7 %	29,6 %	s. o.	— %	30,5 %
Résultat d'exploitation	**708 $**	**44 $**	**— $**	**752 $**	370 $	34 $	— $	404 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	145	16	—	161	154	22	—	176
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**563 $**	**28 $**	**— $**	**591 $**	216 $	12 $	— $	228 $
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	603 $	11 $	— $	614 $	593 $	5 $	— $	598 $
Montant ajusté du BAIIA[2]	1 316	55	—	1 371	969	39	—	1 008
Montant ajusté de la marge du BAIIA[2]	10,7 %	s. o.	— %	11,0 %	8,2 %	s. o.	— %	8,4 %

Pour les périodes closes le 19 juin 2021 et le 13 juin 2020 (en millions de dollars canadiens)	**2021 (24 semaines)**				2020[4] (24 semaines)			
	Vente au détail	**Services financiers**	**Éliminations[i]**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Éliminations[i]	Total
Produits	**23 952 $**	**525 $**	**(114) $**	**24 363 $**	23 352 $	499 $	(94) $	23 757 $
Montant ajusté de la marge brute[2]	7 326 $	447 $	(114) $	**7 659 $**	6 934 $	452 $	(94) $	7 292 $
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage[2]	30,6 %	s. o.	— %	31,4 %	29,7 %	s. o.	— %	30,7 %
Résultat d'exploitation	**1 261 $**	**108 $**	**— $**	**1 369 $**	908 $	37 $	— $	945 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	289	32	—	321	304	44	—	348
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**972 $**	**76 $**	**— $**	**1 048 $**	604 $	(7) $	— $	597 $
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 204 $	20 $	— $	1 224 $	1 182 $	10 $	— $	1 192 $
Montant ajusté du BAIIA[2]	2 461	128	—	2 589	2 126	47	—	2 173
Montant ajusté de la marge du BAIIA[2]	10,3 %	s. o.	— %	10,6 %	9,1 %	s. o.	— %	9,1 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard[MD] Services financiers le Choix du Président[MD] dans le secteur Services financiers.

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 282 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 514 millions de dollars, ou 4,4 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020.
  - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 8 878 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a diminué de 0,1 % (augmentation de 10,0 % en 2020). La diminution s'explique surtout par la comparaison avec la forte poussée du chiffre d'affaires enregistré au deuxième trimestre de 2020, attribuable surtout à la pandémie de COVID-19. Le taux de croissance moyen composé[5)] du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail sur une période de deux ans s'est établi à 6,3 %.
    - Le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société a augmenté de 1,4 % (4,6 % en 2020), ce qui reflète la croissance d'un exercice à l'autre des produits du secteur de l'alimentation au détail par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre.
    - La taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre en regard du deuxième trimestre de 2020.
  - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 404 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 9,6 % (diminution de 1,1 % en 2020), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 17,2 % (recul de 6,2 % en 2020) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 3,6 % (3,3 % en 2020). La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a bénéficié de l'élimination des restrictions d'approvisionnement de 30 jours imposées par le gouvernement au cours du deuxième trimestre de 2020. Le taux de croissance moyen composé[5)] du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail sur une période de deux ans s'est établi à 5,7 %.
    - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,3 % (4,3 % en 2020) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 18,3 % (diminution de 11,2 % en 2020).
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 338 millions de dollars, ou 91,4 %, au deuxième trimestre de 2021 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020 pour s'établir à 708 millions de dollars.
- Le montant ajusté de la marge brute[2)] s'est établi à 3 793 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 309 millions de dollars, ou 8,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage[2)] s'est établi à 30,9 %, en hausse de 130 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020, en raison des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail et des améliorations sous-jacentes aux initiatives commerciales.
- Le montant ajusté du BAIIA[2)] s'est établi à 1 316 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 347 millions de dollars, ou 35,8 %, par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020. La hausse est attribuable à une augmentation du montant ajusté de la marge brute[2)] et à une baisse favorable des frais de vente et charges générales et administratives décrite ci-dessous. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 120 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2020 pour s'établir à 20,2 %. La diminution favorable de 120 points de base s'explique principalement par la baisse de charges liées à la COVID-19 et par le fléchissement des coûts de main-d'œuvre liés au commerce électronique.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 603 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 10 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2020, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et de l'augmentation de l'amortissement des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart de 117 millions de dollars (118 millions de dollars en 2020).

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 272 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, ce qui représente une augmentation de 39 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2020. Cette hausse découle essentiellement de l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*[MC] du fait de la fermeture partielle temporaire des kiosques *La Boutique Mobile*[MC] au deuxième trimestre de 2020 et de l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients, ce qui a été contrebalancée en partie par la diminution des produits d'intérêts attribuable à la baisse des créances sur cartes de crédit moyennes.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 28 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, ce qui représente une hausse de 16 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2020. Cette augmentation découle surtout de la hausse des produits susmentionnée, de la réduction de la provision pour pertes sur créances attendues au cours du deuxième trimestre de 2021, de la diminution des radiations contractuelles ainsi que de la baisse des coûts de financement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation et par la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du deuxième trimestre de 2021, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,365 $ par action ordinaire, à payer le 1er octobre 2021 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2021
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 $ par action, à payer le 30 septembre 2021 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2021

PERSPECTIVES[3)]

Il est difficile pour la société de prédire les répercussions précises de la COVID-19 sur les résultats financiers de 2021. Toutefois, Loblaw s'attend à ce que le chiffre d'affaires de produits alimentaires demeure élevé en raison des répercussions de la pandémie qui se font toujours sentir, y compris l'incidence des mesures de confinement dans plusieurs territoires. Lorsque les économies rouvriront, la croissance des produits sera mise à l'épreuve en comparaison du chiffre d'affaires élevé de 2020. On s'attend à une amélioration des coûts en comparaison des coûts importants liés à la COVID-19 engagés par la société et à ce que les programmes d'amélioration des processus et de création d'efficiences ainsi que les connaissances fondées sur des données continuent de générer des bénéfices.

Pour l'exercice entier, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses principaux secteurs d'activité de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la rentabilité de *PC Finance*[MD] augmente;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,2 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

En se fondant sur sa performance sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier au cours du premier semestre de 2021, la société prévoit désormais une croissance du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] s'établissant à un pourcentage compris dans la moitié inférieure de la vingtaine, exclusion faite de l'incidence de la 53e semaine au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Au cours des quatre semaines ayant suivi la clôture du deuxième trimestre de 2021, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a reculé de 1,0 % en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du deuxième trimestre, les coûts liés à la COVID-19 se sont élevés à environ 70 millions de dollars, y compris un montant d'environ 25 millions de dollars lié aux primes et avantages ponctuels versés aux collègues des magasins et des centres de distribution. Les coûts liés à la COVID-19 engagés au cours des quatre semaines ayant suivi la clôture du deuxième trimestre de 2021 se sont élevés à environ 9 millions de dollars.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.

Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entré en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2021 En 2020, la direction a procédé à un examen des éléments d'ajustement historiques en vue de réduire le nombre d'éléments qu'elle exclut de ses mesures financières non conformes aux PCGR. La direction est arrivée à la conclusion qu'afin de présenter les éléments d'ajustement d'une manière plus cohérente avec celle de ses pairs canadiens et américains, la société n'apportera plus d'ajustements pour tenir compte des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes (déduction faite des reprises), de certaines charges de restructuration et autres charges connexes, des frais de règlement au titre des régimes de retraite, des modifications des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi et d'autres éléments. Pour obtenir davantage de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2021 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficience sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2020 et à la rubrique 4, « Risques », de la notice annuelle 2020 de la société pour l'exercice clos le 2 janvier 2021, qui contient des informations détaillées sur les risques liés à la COVID-19 et son incidence sur la société.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2020 et Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2020 et le Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 28 juillet 2021 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 465555#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
2) Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
4) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
5) Le taux de croissance moyen composé est une mesure de la croissance annualisée sur une période plus longue qu'un exercice. Le taux de croissance moyen composé présenté par la société correspond au taux de croissance annuel moyen sur une période de deux ans, soit de 2019 à 2021.